

Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) – Trésor Public

Objectifs de l'aide

- + Soutenir l'export de produits français à l'international
- + Démontrer l'efficacité des méthodes de l'entreprise
- + Acquérir une référence dans le pays partenaire

Caractéristiques et financeur

- › Aide à l'export portée par la DG Trésor
- › Les secteurs éligibles
 - › Transports
 - › Energies renouvelables
 - › L'eau potable et l'assainissement
 - › Des déchets
- › De l'agriculture
- › La santé
- › Le numérique

Bénéficiaires

- › Entreprises françaises tout secteur (sauf celui de la défense)
- › Priorité aux PME

Type de Financement

- › Subvention ou avance remboursable
- › Deux volets de financement :
 - › FASEP études
 - › FASEP innovation verte

Taux d'aides

- › 50% des dépenses éligibles

Budget du projet

- › Compris entre 300 000 € et 1 500 000 €

Durée du projet

- › Non définie

Date de soumission des dossiers

- › Au fil de l'eau

Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Aide à l'export prenant la forme d'une subvention ou avance remboursable
- + Tester rapidement l'éligibilité de vos projets grâce à une instruction rapide (3 mois) et des démarches simplifiées